

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|  |  |                   |
|--|--|-------------------|
| Name of Company:   | ROAM-Réunion des Organismes d'assurance mutuelle- Paris-France   |                   |
| Disclosure of comments:  | Please indicate if your comments should be treated as confidential:  | Public            |
| <p>Please follow the following instructions for filling in the template:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Do <b>not</b> change the numbering in the column "reference"; if you change numbering, your comment cannot be processed by our IT tool</li> <li>⇒ Leave the last column <u>empty</u>.</li> <li>⇒ Please fill in your comment in the relevant row. If you have <u>no comment</u> on a paragraph or a cell, keep the row <u>empty</u>.</li> <li>⇒ Our IT tool does not allow processing of comments which do not refer to the specific numbers below.</li> </ul> <p><b>Please send the completed template, in Word Format, to <a href="mailto:CP-13-009@eiopa.europa.eu">CP-13-009@eiopa.europa.eu</a>. Our IT tool does not allow processing of any other formats.</b></p> <p>The numbering of the paragraphs refers to this Consultation Paper, the numbering of cells refers to the Technical Annexes II and III.</p> |  |                   |
| <b>Reference</b>   | <b>Comment</b>   | <b>Resolution</b> |
| <b>General Comment</b>   | (1) Nous comprenons que l'objet de ce projet de recommandation est de préparer le marché de l'assurance à l'entrée en vigueur de solvabilité II , notamment sur ses aspects ORSA, par des discussions entre parties prenantes (entreprises d'assurance et autorité de contrôle) sur le « Forward looking assessment of the undertaking's own risk » (appelé FLUOR par la suite). |                   |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

En remarque liminaire, il semble **qu'une telle préparation n'a pas nécessairement à passer par un cadre réglementaire contraignant** : ces discussions peuvent être menées par des concertations de place, permettant aux entreprises et aux autorités de contrôle de mieux préciser le contours des futurs exigences ; dans le cadre français qui est le notre, de telles discussions n'ont pas encore été ouvertes.

(2) Le FLUOR est une des composantes de l'ORSA. Le projet de recommandation renvoie à la quasi totalité des aspects de l'ORSA, notamment les interactions que celui-ci a avec le pilier I et la formule standard.

La mise en oeuvre d'un tel exercice apparaît prématurée pour plusieurs raisons majeures :

- l'ORSA ou le FLUOR sont à la confluence des trois piliers de solvabilité II, et leur mise en place constitue un aboutissement du processus de mise en place de la réforme ; ainsi si un travail préparatoire est indispensable à cette mise en place, il doit s'inscrire dans un calendrier cohérent avec la mise en place de l'ensembles des trois piliers ;
- les références multiples à la formule standard et à ces hypothèses alors même que les aspects quantitatifs de la réforme ne sont pas stabilisés ne permettent pas la mise en oeuvre de cet exercice ;
- la notion d'AMSB, qui doit intervenir dans le processus, n'est pas encore précisée dans les réglementations nationales, et une fois celle-ci précisée, il faudra laisser un délai d'adaptation.

**La mise en oeuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 est donc tout à fait prématurée.**

(3) En outre, le projet solvabilité II est générateur de coûts importants pour les entreprises. La mise en place par anticipation de fragments de réglementations sans visibilité à la fois sur le calendrier et sur le contenu intégral de la réforme sera sans aucun doute **générateur de coûts supplémentaires d'ajustement** pour les entreprises.

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

- (4) Le processus juridique utilisé pour cette préparation **n'assure pas l'application homogène d'une même réglementation** dans l'ensemble de l'Union Européenne, contrairement au souci d'assurer un même « level playing field » au sein de l'Union.
- En effet, ces recommandations ne s'adressent pas à des états membres , mais à des autorités nationales compétentes n'ayant pas toutes les mêmes pouvoirs réglementaires, ce qui ne permet pas d'assurer la mise en place de ce type de recommandation dans l'ensemble des états membres.
- (5) Si le caractère transversal de l'ORSA ou du FLUOR plaide pour une mise en place plus en aval par rapport aux autres aspects de la réglementation, il doit également être gardé à l'esprit que **l'implication demandée de l'AMSB dans ce processus doit être accompagnée et les exigences qui y sont relatives doivent être progressives.**
- (6) Si la complexité de mise en place de l'ORSA ou du FLUOR est élevée au niveau « solo », les problèmes posés au niveau groupe sont encore supérieurs : périmètre de la notion de groupe, traitement des filiales étrangères, etc... **Il est essentiel que sur ces aspects, les entreprises aient une faculté, et non une obligation, d'effectuer cet exercice au niveau groupe.** Un tel régime facultatif permettrait tant aux entreprises qu'aux autorités de contrôle d'accroître leur appréhension sur un domaine dont le niveau de maturité paraît encore très insuffisant pour faire l'objet d'exigence réglementaire.
- (7) Pour assurer une bonne application du principe de proportionnalité, nous demandons à AEAPP EIOPA **de préciser les seuils d'application** de ces recommandations afin de ne pas laisser la possibilité aux autorités nationales d'aller au-delà de ce seuil, permettant en vertu du principe de proportionnalité aux petites et moyennes entreprises d'avoir un délai plus important pour la mise en œuvre de l'ORSA, et d'assurer le fait que deux entreprises de même taille ne soient pas traitées différemment dans deux pays différents.

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|                                     |   |  |
|-------------------------------------|---|--|
|                                     |   |  |
| <b>Introduction General Comment</b> |   |  |
| 1.1                                 | La mise en œuvre de l'ORSA est conditionnée par un accord politique sur Omnibus II et plus particulièrement sur la formule standard, principale base de comparaison et d'analyse d'ORSA. Les exigences de l'ORSA dans cette phase préparatoire sur les aspects quantitatifs doivent tenir compte de cette situation.  |  |
| 1.2                                 |   |  |
| 1.3                                 | Nous comprenons que selon EIOPA, ce qui doit débiter au cours de l'année 2014 est seulement un «dialogue». Son objectif est de permettre la définition des lignes directrices et des pratiques transversales et communes à émerger sur le marché. Ainsi en 2014 pourraient être mis en place , au sein de chaque état membre, des groupes de travail de place afin d'établir un dialogue et une réflexion sur ce thème. |  |
| 1.4                                 |   |  |
| 1.5                                 |   |  |
| 1.6                                 | Nous comprenons que ce qui doit être mis en place par les autorités nationales compétentes au cours de 2014 est seulement un dialogue, afin de définir les lignes directrices et pratiques sur ORSA, afin que les entreprises puissent définir les schémas d'élaboration de l'ORSA. Par conséquent, aucun rapport ORSA ne doit être attendu en 2014 par les autorités nationales.                                       |  |
| 1.7                                 |   |  |
| 1.8                                 | La vision prospective des risques telle que définie dans l'article 45 ne pourra être implémentée que lorsque qu'un accord sur Omnibus II sera trouvé. Nous sommes en faveur de l'ouverture d'un dialogue avec les autorités nationales compétentes afin de préparer l'implémentation de cette   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|     |  |  |
|-----|--|--|
|     | évaluation pour être prêt pour la date d'application de Solvabilité 2.   |  |
| 1.9 | <p>§ 1.8 et 1.9: Il est difficile de savoir si EIOPA attend (a) une vision prospective des indicateurs de risques (par exemple, la volatilité des actions) ou (b) une vision prospective de l'agrégation de tous les risques.</p> <p>Veuillez noter que les techniques à mettre en œuvre au point b. seraient très compliquées, surtout pour les petites entreprises. Il convient de souligner que les universitaires eux-mêmes ne semblent pas avoir de solutions complètes pour ces questions techniques à l'heure actuelle (par exemple projection de l'évaluation des choix de vie et de garanties en 2, 3, 4 ans avec ESG ...).</p> <p>En outre, il semble raisonnable de mettre en œuvre une évaluation du besoin global de solvabilité pour être comparé à la formule standard.</p> <p>Cependant, développement en 2014 d'un besoin global de solvabilité avec (a) les techniques sur qui ne font pas encore consensus parmi les universitaires et (b) avec une formule standard pas encore stabilisée fait courir à l'industrie le risque de coûteuses dépenses. Il faut garder en tête que la formule standard est le fruit de plus de 10 ans de discussions, on ne peut donc attendre des entreprises le développement d'outils répondant à cette même philosophie, notamment pour les entreprises de taille petites et moyennes.</p> <p>En conséquence, nous proposons à EIOPA de préférer l'option prévue au § 1.6, qui consiste à l'élaboration de lignes directrices et de pratiques communes pour l'implémentation d' ORSA.</p> <p>Nous nous demandons également si le besoin global de solvabilité mentionné doit se résumer à un chiffre. Il ne nous semble pas pertinent que l'ORSA conduise à refaire un SCR propre qui serait un Modèle interne. L'ORSA doit compléter les aspects quantitatifs du pilier I avec des éléments qualitatifs.</p> |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |  |  |
|------|--|--|
|      |  |  |
| 1.10 | <p>La notion de profil de risque n'est pas claire. De plus, tant que la formule standard n'est pas stabilisée et que les hypothèses sous-jacentes ne sont pas clairement explicitées, il est impossible d'évaluer la déviation par rapport à la formule standard.</p> <p>Les hypothèses utilisées pour calculer le SCR, conformément à l'art. 45, ne requièrent pas un modèle quantitatif. Elles doivent permettre d'évaluer l'écart entre le profil de risque et les exigences quantitative S2, le choix du modèle quantitatif ORSA doit être libre</p> |  |
| 1.11 |  |  |
| 1.12 | <p>Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faille de la souplesse, ce qui n'est pas contradictoire avec la mise en place d'un modèle permettant d'orienter la réflexion.</p> <p>A minima EIOPA devrait donner des définitions claires sur un certain nombre de termes, tels que le « overall solvency needs », ou le « risk profile ».</p>  |  |
| 1.13 |  |  |
| 1.14 |  |  |
| 1.15 |  |  |
| 1.16 | <p>Dans le cas d'un groupe qui souhaiterait réaliser son évaluation prospective, serait-il possible pour celui-ci de préparer un seul rapport FLUOR, sans rapport pour chaque entité solo?</p> <p>Cela pourrait être fait sous la condition que chaque élément significatif concernant un type de risque et / ou une entité solo devra être communiqué dans le rapport du Groupe, selon le principe de proportionnalité.</p> <p>Le sujet des groupes étant complexe et insuffisamment abouti sur certains aspects, il nous paraît</p>                    |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|                                    |   |  |
|------------------------------------|---|--|
|                                    | opportun de laisser la possibilité à ceux qui le souhaitent de faire l'exercice au niveau groupe au lieu de l'imposer à tous les groupes. Cela permettrait au régulateur de bien appréhender le sujet petit à petit.  |  |
| 1.17                               |   |  |
| 1.18                               | Cf. 1.16  |  |
| 1.19                               |   |  |
| 1.20                               | Concernant le point d) quel est le processus à respecter pour demander au superviseur la possibilité de faire un rapport ORSA unique ?  |  |
| 1.21                               | Cf. Commentaires Généraux   |  |
| <b>Section I. General Comments</b> |   |  |
| 1.22                               | <p>Cf. Commentaires Généraux</p> <p>L'application de ces recommandations au 01 janvier 2014 par les autorités nationales compétentes, nécessite avant tout un projet stabilisé et la transposition en droit national. Le délai proposé par EIOPA nous paraît totalement irréaliste.</p> <p>Quelle est la date butoir des superviseurs (y compris éventuelles transpositions en droit local) pour que les guidelines soient applicables au 01/01/2014 ?</p> <p>La mise en œuvre du modèle doit être décrite étape par étape en détail , et l'établissement de priorités nous semble essentiel pour une mise œuvre progressive du dispositif.</p> |  |
| 1.23                               | Quel est le délai prévu pour que les autorités nationales compétentes publient leurs orientations   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |   |  |
|------|---|--|
|      | <p>sur les informations qualitatives ? Le fait de demander que les lignes directrices soient mises en place dès le 1er Janvier 2014 au niveau des entreprises implique que les orientations doivent être publiées par les autorités nationales compétentes avant cette date, alors même qu'avant cette date, la recommandation ne leur est pas applicable.</p> <p>De plus, il nous semble indispensable que les autorités compétentes consultent leurs marchés avant d'émettre des propositions d'orientations définitives.</p> <p>Est-ce que EIOPA pense que le délai est réaliste pour les autorités nationales compétentes?</p> <p>Comment évalue-t-on la qualité de l'information mentionnée au point b)?</p>   |  |
| 1.24 |   |  |
| 1.25 | <p>Cette proposition est en contradiction avec les autres:</p> <p>(a) au § 1.5, où il est dit que l'année 2014 sera utilisée pour engager un dialogue étroit sur les définitions des normes, des directives et des pratiques de l'ORSA: comment pourrait-il être possible de procéder à la même époque (i) à un dialogue dont l'objet est de définir la façon de travailler et (ii) de mettre en oeuvre le résultat de ces méthodes qui ne sont pas encore définies ?</p> <p>(b) au § 1.8, où il est dit que l'année 2014 est consacrée à la vision prospective des risques, et non à l'évaluation des besoins globaux de solvabilité. Veuillez noter que l'élaboration et la mise en oeuvre d'un tel calcul nécessite des techniques très sophistiquées, et longue à mettre en place, comme le temps mis pour définir la formule standard en est l'illustration. La complexité de mise en oeuvre requiert donc un délai beaucoup plus important que le délai de 6 mois envisagé. Par ailleurs , un accompagnement méthodologique des autorités compétentes est indispensable de sorte à poser des règles uniformes.</p> <p>Les besoins globaux de solvabilité doivent être identifiés à travers l'exercice quantitatif (pilier 1):</p> |  |



**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |   |  |
|------|---|--|
|      | <p>les besoins supplémentaires devraient être décrits au regard de chaque type de projet.</p> <p>Nous souhaitons que EIOPA apporte des clarifications quant à ce qu'elle entend par « overall solvency needs »</p>  |  |
| 1.26 | <p>Pour assurer une bonne application du principe de proportionnalité, nous demandons à EIOPA de figer les seuils proposés et de ne pas laisser la possibilité aux autorités nationales d'aller au-delà de ce seuil, ceci afin d'assurer autant que possible une harmonisation proportionnelle. De plus les petites et moyennes entreprises ne pourraient pas mettre en place une telle exigence dans un délai aussi court.</p> <p>C'est pourquoi nous proposons à EIOPA de compléter ces seuils par d'autres critères qualitatifs et quantitatifs ( chiffre d'affaires, résultat, type de risque,etc...).</p> <p>Comment EIOPA va t-elle s'assurer que, sur l'ensemble du marché européen, les pratiques et les lignes directrices élaborées pour l'évaluation d'ORSA seront les mêmes ?</p> <p>De plus, nous tenons a rappeler que tant que la formule standard ne sera pas définitive, et ses hypothèses explicitées, il est impossible de comparer un profil de risque au SCR standard.</p> |  |
| 1.27 | <p>Cette proposition est contradictoire avec le § 1.16, dans lequel il est dit que le groupe pourrait choisir («wish») la possibilité ou non de faire une évaluation à l'échelle du Groupe. Ici, il est écrit que l'autorité nationale compétente oblige à le faire.</p>  |  |
| 1.28 | <p>L'ORSA pouvant conduire à l'utilisation d'outils quantitatifs autres qu'un modèle interne (ce qui est suggéré pour les entreprises n'ayant pas de modèle interne), nous recommandons de laisser la possibilité d'utiliser un modèle interne, même s'il n'a pas fait l'objet d'une validation par l'autorité nationale compétente.</p>  |  |
| 1.29 | <p>(1) Nous tenons à rappeler que cette exigence ne pourra être applicable que lorsque la formule</p>   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|                                     |   |  |
|-------------------------------------|---|--|
|                                     | <p>standard sera définitive et publiée car il s'agit d'un processus compliqué et coûteux à implémenter.</p> <p>(2) Pouvez-vous préciser la définition d'une «déviation du profil de risque»? Comment peut-on l'évaluer ? Nous pensons que des méthodes devraient être définies.</p>   |  |
| <b>Section II. General Comments</b> |   |  |
| 1.30                                | Nous sommes d'accord avec le fait que le niveau de complexité de détermination du « FLUOR » doit être adapté à l'entité. Cependant, il conviendrait qu'une définition concrète de ce principe de proportionnalité soit établie.   |  |
| 1.31                                | <p>(1) Il serait souhaitable que la fréquence minimale d'évaluation par « l'AMSB » soit définie. Sur la base du paragraphe §1.46, nous comprenons que cette évaluation doit être au moins annuelle.</p> <p>(2) Cependant, il convient de noter que les premières années de la pré-implémentation du processus ne pourront être des périodes durant lesquelles le "FLUOR" fera l'objet d'un pilotage en tant que tel, ni d'une intégration à la politique et la stratégie de l'entité. Il s'agira en effet pour « l'AMSB » de piloter et comprendre la mise en œuvre du « FLUOR ». Rappelons en effet que l'exercice 2014 demeure une année de définition de principes communs et de pratiques, non de mise en œuvre au sein du marché. Il ne peut être attendu raisonnablement de la part des autorités nationales compétentes que durant la phase de pré-implémentation « l'AMSB » soit en situation de pilotage effective du « FLUOR ».</p> |  |
| 1.32                                | 1) Escompter pour 2014 que l'ensemble de ces éléments puissent être établis par les entités et fournis aux autorités nationales compétentes revient à imposer une charge irréaliste sur les entités. Rappelons que durant l'exercice 2014 il est attendu par EIOPA que les autorités nationales compétentes dialoguent avec les entités pour établir des méthodes et des pratiques (§1.6). On ne peut en même temps établir ces méthodes et fournir leur résultat. Aussi nous comprenons que ce qui est décrit ici concerne le processus cible et non celui attendu durant la   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |   |  |
|------|---|--|
|      | <p>phase de pré-implémentation.</p> <p>Par conséquent, il serait plus pertinent de faire en sorte que ces attentes de EIOPA soient exprimées au moins deux ans après le lancement du processus de pré-implémentation.</p> <p>(2) Nous soulignons que EIOPA exprime dans plusieurs documents de nombreuses attentes en termes de "policies". Ces attentes semblent se recouper d'une expression de besoin à l'autre. Il serait souhaitable que EIOPA éclaire le marché en arrêtant une liste synthétique des "policies" attendues dans le cadre de la réforme, de leur contenu, et de leur date de mise en oeuvre dans le cadre du processus de pré-implémentation.</p>  |  |
| 1.33 | <p>1) Il conviendrait que EIOPA éclaire le marché en arrêtant une charte définissant de manière univoque l'ensemble des concepts attendus dans le cadre de l'ORSA. De plus, il conviendrait que EIOPA constitue une charge synthétique des attentes en termes de gestion des risques (y compris ORSA et Pilier 1), laquelle serait la base univoque de mise en oeuvre de ce processus au sein de l'ensemble du marché commun.</p> <p>(2) Nous soulignons par ailleurs les liens forts qui existent entre le processus ORSA et la gouvernance, notamment en ce qui concerne le rôle de « l'AMSB ». Par conséquent, il conviendrait d'attendre la transposition en droit local afin de déterminer quelles responsabilités échoient au Conseil d'administration de celles qui relèveraient de la Direction générale ou de tout autre organe.</p> <p>Aussi, nous soulignons que la vision présentée ici concerne une vision cible, qui ne peut être attendue dès la mise en pré-implémentation.</p> |  |
| 1.34 | <p>Il conviendrait que EIOPA définisse de manière univoque la durée maximale durant laquelle les éléments de documentation du « FLUOR » doivent être archivés, et sous quelles conditions (1 an ? 2 ans ? 3 ans ?).</p>   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
|                                      |   |  |
| 1.35                                 | Même remarque que pour le §1.32.  |  |
| 1.36                                 | Afin de permettre l'uniformisation de la communication financière de la part des entités, il serait raisonnable que EIOPA établisse un plan détaillé indicatif du rapport « FLUOR ».  |  |
| <b>Section III. General Comments</b> |   |  |
| 1.37                                 | (1) Veuillez noter qu'il n'est pas possible d'affirmer que les bases d'évaluation du besoin global de solvabilité doivent être différentes de celles utilisées pour le calcul du SCR si la formule standard n'est pas encore définie.<br><br>(2) L'ORSA ne doit pas conduire à faire un modèle interne. Certains risques ne sont pas modélisables, ni même quantifiables.   |  |
| 1.38                                 | Cet article peut laisser entendre que le besoin global de solvabilité fasse l'objet d'une évaluation quantitative propre à l'entreprise, qui serait comparée à l'exigence réglementaire que constitue le SCR. En d'autres termes, cela signifierait le recalcul par l'entreprise d'une exigence de fonds propres : or il ne doit pas s'agir de la mise en place d'un modèle interne (et quand modèle interne il y a, il relève du pilier I), ce point mériterait d'être explicité. Il nous semble que l'intérêt de l'ORSA, ou le FLUOR est justement la possibilité de sortir du cadre de la modélisation, tous les risques n'étant pas modélisables ou même quantifiables. |  |
| 1.39                                 | Cf. 1.37 et 1.38 sur l'impossibilité de quantifier certains risques.  |  |
| 1.40                                 |   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|                                     |   |  |
|-------------------------------------|---|--|
| 1.41                                | <p>Est-ce que EIOPA considère que les perspectives de moyen et long terme utilisées doivent être conformes au Business Plan généralement élaboré au sein des entreprises ?</p> <p>Veillez noter que plus la perspective de long terme sera « longue » et plus les techniques nécessaires seront compliquées.</p>  |  |
| 1.42                                | <p>(1) Veillez noter qu'aucune vérification d'un respect permanent des critères quantitatifs du SCR n'est possible tant que la formule standard n'est pas stabilisée.</p> <p>(2) EIOPA pourrait-il préciser quelle est la définition de « future potential material changes in the risk profile » ? Veillez noter qu'un SCR est en soi une évaluation du coût d'une déviation du profil de risque de l'entreprise, selon une probabilité de 99,5% par an.</p> |  |
| 1.43                                | Cette proposition est impossible à appliquer tant que la formule standard ni ses hypothèses ne sont pas connues.  |  |
| 1.44                                | Cette proposition est impossible à appliquer tant que la formule standard ni ses hypothèses ne sont pas connues.  |  |
| 1.45                                |   |  |
| 1.46                                |   |  |
| <b>Section IV. General Comments</b> |   |  |
| 1.47                                | (1) Il semble pertinent de garder la possibilité pour un groupe d'effectuer un ORSA groupe comme mentionné au §1.16 qui utilise le verbe "wish", alors que cet article lui est en contradiction.  |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |   |  |
|------|---|--|
|      | <p>(2) Nous attirons l'attention de EIOPA sur la difficulté à définir ce que recouvre la notion de groupe en cohérence avec les principes de gouvernance (qui désigne l'entité responsable ? quels critères ? quelle validation AMSB / Superviseur ? qui doit rendre compte et quel rattachement pour les fonctions clés par rapport à cette entité ?...). Ceci est particulièrement vrai dans le cadre de groupes mutualistes où il n'y a pas de liens capitalistiques.</p> <p>(3) Il est nécessaire de laisser à chaque entreprise une latitude, tant en délais d'implémentation qu'en priorité, pour la mise en place des principes ORSA au niveau solo et ceux applicables aux groupes, afin d'avoir le recul suffisant et les réponses aux posées. Le caractère obligatoire de la mise en place de l'ORSA groupe nous semble donc devoir être différé par rapport aux contraintes « solo » .</p> |  |
| 1.48 |   |  |
| 1.49 | Est-il attendu qu'une fonction gestion des risques "niveau groupe" apporte les informations sur le niveau et la quantification des risques au niveau groupe ? Nous émettons d'importantes réserves sur la faisabilité. Il est en tout état de cause nécessaire de définir les règles de cohérence attendues entre la gestion des risques au niveau solo et celle au niveau du groupe.   |  |
| 1.50 | <p>(1) Dans le cadre d'une SGAM, on évoque (dans les principes de gouvernance) la solidarité financière entre les entités et non la transférabilité des fonds propres (attention pas de lien capitalistique dans le cas d'une SGAM) ; ce terme pourrait venir compléter la liste mentionnée au b)</p> <p>(2) Comment faut-il comprendre la notion "alignment of individual strategies..." « transferability or fungibility of own funds »? Quel type de preuve est attendu?</p>   |  |
| 1.51 | Il s'agit d'un cas d'autorité entre les AMSB d'un groupe qui doit être traité dans le cadre de la gouvernance. Les liens entre les AMSB du groupe ne sont pas aisés à mettre en oeuvre et demanderont du temps et de la flexibilité.  |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|  |   |  |
|--|---|--|
| 1.52   | Cet article renvoie au calcul du SCR groupe (dont utilisation de MI partiels), qui n'est à ce jour pas stabilisé. |  |
| 1.53   |   |  |
| <b>Compliance and Reporting Rules General Comments</b> |   |  |
| 1.54   |   |  |
| 1.55   |   |  |
| 1.56   |   |  |
| 1.57   |   |  |
| <b>Impact Assessment – General Coments</b>             |   |  |
| 2.1  |   |  |
| 2.2  |   |  |
| 2.3  |   |  |
| 2.4  |   |  |
| 2.5  |   |  |
| 2.6  |   |  |
| 2.7  |   |  |
| 2.8  |   |  |
| 2.9  |   |  |
| 2.10   |   |  |
| 2.11   |   |  |
| 2.12   |   |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |  |  |
|------|--|--|
| 2.13 |  |  |
| 2.14 |  |  |
| 2.15 |  |  |
| 2.16 |  |  |
| 2.17 |  |  |
| 2.18 |  |  |
| 2.19 |  |  |
| 2.20 |  |  |
| 2.21 |  |  |
| 2.22 |  |  |
| 2.23 |  |  |
| 2.24 |  |  |
| 2.25 |  |  |
| 2.26 |  |  |
| 2.27 |  |  |
| 2.28 |  |  |
| 2.29 |  |  |
| 2.30 |  |  |
| 2.31 |  |  |
| 2.32 |  |  |
| 2.33 |  |  |
| 2.34 |  |  |
| 2.35 |  |  |
| 2.36 |  |  |
| 2.37 |  |  |



**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|            |  |  |
|------------|--|--|
| 2.38       |  |  |
| Question 1 | Comme mentionnée supra, la mise en place d'une évaluation du respect permanent des exigences de fonds propres réglementaires, ainsi que d'une évaluation de l'importance de la déviation du profil de risque de l'entreprise n'est possible qu'une fois la formule standard connue. Ce domaine n'apparaît donc pas prioritaire dans le cadre d'une phase de préparation. |  |
| Question 2 | Un préalable à une telle demande serait qu'un exemple de rapport standard soit défini avec les autorités nationales compétentes par des discussions de place.  |  |
| Question 3 | Dans la mesure où cela reste une faculté offerte au groupe, qui permet de mieux cerner les problématiques groupe dans l'ORSA, nous sommes favorable à une telle proposition.   |  |
| Question 4 | Il s'agit d'un processus de formalisation avancé, qui demande beaucoup de travail et donc une stabilisation des exigences afin de pouvoir être convenablement mené. Les liens entre politiques requises par la gestion des risques est également à mieux appréhender avant cette mise en place.  |  |
| Question 5 | Demander une évaluation quantitative pour tous les écarts par rapport à la formule standard, indépendamment de leur importance est très clairement prématuré. Il n'est pas évident qu'une évaluation soit même toujours possible, car nécessite de pouvoir effectuer un modélisation propre de chacun des risques de la formule standard, afin de quantifier les écarts. |  |
| Question 6 | Cela semble être l'aboutissement de l'utilisation d'un modèle interne, qui peut sembler prématuré dans le cadre d'un processus de pré-validation.  |  |
| 2.39       |  |  |
| 2.40       |  |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |  |  |
|------|--|--|
| 2.41 |  |  |
| 2.42 |  |  |
| 2.43 |  |  |
| 2.44 |  |  |
| 2.45 |  |  |
| 2.46 |  |  |
| 2.47 |  |  |
| 2.48 |  |  |
| 2.49 |  |  |
| 2.50 |  |  |
| 2.51 |  |  |
| 2.52 |  |  |
| 2.53 |  |  |
| 2.54 |  |  |
| 2.55 |  |  |
| 2.56 |  |  |
| 2.57 |  |  |
| 2.58 |  |  |
| 2.59 |  |  |
| 2.60 |  |  |
| 2.61 |  |  |
| 2.62 |  |  |
| 2.63 |  |  |
| 2.64 |  |  |
| 2.65 |  |  |

**Comments Template on Consultation Paper on the  
Proposal for Guidelines on  
Forward Looking assessment of the undertaking's own risks  
(based on the ORSA principles)**

**Deadline  
19 June 2013  
12:00 CET**

|      |  |  |
|------|--|--|
| 2.66 |  |  |
| 2.67 |  |  |
| 2.68 |  |  |
| 2.69 |  |  |
| 2.70 |  |  |
| 2.71 |  |  |
| 2.72 |  |  |
| 2.73 |  |  |
| 2.74 |  |  |
| 2.75 |  |  |
| 2.76 |  |  |
| 2.77 |  |  |
| 2.78 |  |  |
| 2.79 |  |  |
| 2.80 |  |  |
| 2.81 |  |  |
| 2.82 |  |  |
| 2.83 |  |  |
| 2.84 |  |  |
| 2.85 |  |  |
| 2.86 |  |  |
| 2.87 |  |  |
| 2.88 |  |  |
| 2.89 |  |  |
| 2.90 |  |  |

